

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des Landes
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE
EAUX MARENSIN MAREMNE ADOUR

NOMBRE DE COMMUNES :	31
NOMBRE DE DÉLÉGUÉS :	62
NOMBRE DE PRÉSENTS :	32
NOMBRE DE POUVOIR :	13

SÉANCE DU 30 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 30 juin à 18h30, le COMITÉ SYNDICAL dûment convoqué le 23 juin 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la Communauté de Communes Maremne Adour Côte Sud à St Vincent de Tyrosse sous la présidence de Monsieur Francis BETBEDER.

Étaient présents : M. DAUGA – M. CAS – M. JOIE – M. HERNANDEZ – M. PEREZ - M. BOUYRIE – M. LABORDE – MME COUNILH – M. PASCOUAT – M. MOUSTIE – M. DUBEARNES – M. BAYENS – M. DUCAMP – M. DARRIGADE – MME JAY – M. REMAZEILLES – M. DE LA RIVA – MME DARTIGUEMALLE – M. DIRIBERRY – M. BELESTIN – MME CAZALIS – M. GARAT – M. BETBEDER – M. GELEZ – M. ROMAIN – M. COELHO – M. BECUS – M. PERIAUT – M. COUTURE – M. DAULOUEDE – MME GONSETTE – M. JAMMES

Ont donné pouvoir : MME MEDDA à M. JOIE, M. GUILLAMET à M. LABORDE, M. BENOIST à M. BETBEDER, M. LAPEYRE à MME COUNILH, M. TOLLIS à M. GELEZ, M. MAHE à M. DE LA RIVA, M. ROSPARS à MME DARTIGUEMALLE, MME LIBIER à M. BELESTIN, M. VENDRIOS à M. DUCAMP, MME BERGEROO à M. COELHO, M. DARETS à M. BECUS, M. LANGOUANERE à M. PERIAUT, M. BOUHAIN à M. JAMMES

Absents excusés M. CASTEL, M. BRUTAILS, M. LABASTE, M. VARTAVARIAN, MME EVENE, M. BELLANGER, MME GRACIET, M. LATXAGUE, M. FORGUES, MME CLAVERIE E., M. LAUDINET, M. LARD, M. BREDE, M. GUGLIELMI, MME CLAVERIE M., M. CASTETS, MME AUDOUY

Le secrétariat a été assuré par : MME CAZALIS

Délibération n° 2025-06-08 : Modification du programme subventionné :

Au vu de ses projets et de son évolution urbanistique, la commune de St Martin de Hinx a sollicité le syndicat pour faire réaliser, dès cette année, le diagnostic de collecte du réseau d'eaux usées et de la station d'épuration initialement prévus en 2027.

Une modification doit être apportée au programme d'études voté le 31/03/2025. L'étude du diagnostic initialement prévue à Sainte Marie de Gosse est remplacée par le diagnostic de St Martin de Hinx.



Il est proposé au comité syndical :

- D'annuler en 2025 la réalisation du diagnostic du réseau de collecte des eaux usées de Sainte Marie de Gosse,
- D'autoriser la réalisation du le schéma directeur d'assainissement de St Martin de Hinx en 2025
- De solliciter les subventions de l'Agence de l'eau et du Conseil Départemental pour ce schéma directeur.
- D'autoriser le Président à réaliser toutes les démarches administratives nécessaires et signer les documents liés à ce dossier de subvention.

Le Comité syndical,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT les sollicitations de la commune de St Martin de Hinx,

CONSIDERANT les règlements d'intervention de l'Agence de l'eau et du Département,

CONSIDERANT les appels à projet de l'Agence de l'eau Adour Garonne,

CONSIDERANT le programme d'investissement 2025,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ANNULE la réalisation du diagnostic des réseaux de collecte de Ste Marie de Gosse pour 2025,

AUTORISE la réalisation du schéma directeur d'assainissement de St Martin de Hinx en 2025,

SOLLICITE les aides financières pour le financement de cette opération,

AUTORISE M. le Président à prendre toutes les mesures pour solliciter le financement de cette opération,

DIT QUE les crédits nécessaires au financement de cette opération sont bien inscrits dans les budgets 2025.

ST VINCENT DE TYROSSE, le 1^{er} juillet 2025

Le Secrétaire de Séance,
Isabelle CAZALIS

Le Président,
Francis BETBEDER

